

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Février 2018

## Signature de la convention de partenariat entre BTP CFA Rhône-Alpes et l'OPPBTP Auvergne Rhône-Alpes

*Le mercredi 31 janvier, BTP CFA Rhône-Alpes, recevait l'Agence Auvergne Rhône-Alpes de l'OPPBTP afin de signer la Convention Régionale de partenariat relative à la Santé et la Sécurité au travail dans les CFA du BTP en Rhône-Alpes.*



*M. Jean-Marc JEANDEMANGE – Président de BTP CFA Rhône-Alpes  
Mme Catherine DEVIDAL – Directeur d'agence OPPBTP Auvergne Rhône-Alpes*

BTP CFA Rhône-Alpes et l'OPPBTP Auvergne Rhône-Alpes sont partenaires depuis de nombreuses années et renforcent leurs actions de prévention au sein des 7 CFA de Rhône-Alpes par la signature d'une convention qui va structurer les actions de prévention.

Ce projet a abouti après plusieurs mois de travail avec comme objectif de réaliser des actions pragmatiques et opérationnelles pour les 330 salariés répartis sur les 7 centres de formation, mais aussi auprès des 5000 apprentis en formation.

Concrètement, ce partenariat se structure autour de 3 grandes actions :

- **Renforcer le management de la sécurité des établissements pour les salariés**
- **Améliorer la santé et la sécurité au travail à destination des apprentis**
- **Accompagner les Maîtres d'Apprentissage qui accueillent les apprentis**

BTP CFA Rhône-Alpes et l'OPPBTP Auvergne Rhône-Alpes partagent une même approche de la prévention des risques professionnels posant la maîtrise des risques au travail comme composante à part entière de la qualification professionnelle.

**CONTACT PRESSE :**

Pauline BIZEUL

pauline.bizeul@ccca-btp.fr - 04.72.68.04.99